CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E120629 **VALABLE JUSQU'AU** 14/09/2025

ÉDITÉ LE **26/05/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 14/04/2014
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 08/01/2018
Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LILLE

Siret : **801 773 128 00021**
Code NACE : 4331Z
Numéro caisse de congés payés : 3060473-001-

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 144864718

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 144864718

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2024

Raison sociale : **VANCOL**
Sigle : VANCOL
107 RUE KLÉBER
59650 VILLENEUVE D'ASCQ

Téléphone : 06 80 88 10 08 **Fax :**
Portable : 0680881008

Site Internet : www.vancol.fr
E-mail : contact@vancol.fr

Responsabilité légale :
VAN WAMBEKE JESSY GÉRANT

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Agenceur,Charpentier,Chauffagiste,Couvreur,Électricien,Menuisier,Plâtrier / Plaquiste)	15/09/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Radiateurs électriques, dont régulation.	15/09/2021
o Ventilation mécanique	14/05/2025
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	27/10/2021
o Fenêtres de toit	15/09/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	15/09/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	14/05/2025
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	27/10/2021
o Isolation des combles perdus	11/01/2023

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE DE LILLE
272, BOULEVARD GEORGES CLEMENCEAU
B.P. 16013
59706 MARCQ-EN-BAROEUL CEDEX

Version 01-2024

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.